

Perspective des marchés

Par Albert Gallegos*



Conservateur ou dynamique?

Souhaitez-vous placer votre argent en toute sécurité, en tirer le meilleur rendement et pouvoir en disposer presque en tout temps? Soyez rassuré, vos exigences sont celles de la quasi-totalité des investisseurs! Alors, avant de choisir la «perle rare» parmi tous les produits de placement, il est nécessaire de déterminer votre «profil d'investisseur» par introspection. En effet, toutes les stratégies de placement ne sont pas appropriées pour concilier sécurité, rendement et liquidités.

Déterminer son profil d'investisseur signifie mettre en adéquation quatre facteurs. Outre sa situation financière personnelle, vos connaissances et expériences en matière de placements sont importantes. Votre capacité à prendre des risques est le troisième facteur. C'est un élément objectif: si vous avez beaucoup de moyens, vous pouvez vous permettre de prendre plus de risques. En cas de perte partielle, votre niveau de vie n'est pas menacé. Finalement, il faut analyser votre propension à prendre des risques. C'est un élément personnel et subjectif car tout le monde ne perçoit pas de la même manière les fluctuations de valeur. Imaginons que votre

investissement ait perdu 15%. Que faites-vous? Vous investissez davantage car le marché finira par se redresser ou, à l'opposé, vous vendez pour limiter la perte?

Après l'analyse des réponses données à ces quatre facteurs, vous aurez l'un des cinq profils

«La rentabilité et le risque forment un couple indissociable»

d'investisseurs classiques: conservateur, défensif, équilibré, dynamique ou offensif. A partir de là, vous pouvez choisir votre placement idéal. Mais il ne faut jamais oublier que la rentabilité et le risque forment un couple indissociable! En outre, vous avez intérêt à actualiser votre profil d'investisseur en fonction des changements importants qui se présentent dans votre vie. Un véritable banquier devrait être en mesure de vous éclairer au travers d'un dialogue stimulant et ouvert.

*Conseil patrimonial et prévoyance, BCGE